

NOUVELLES

du ministère des Affaires
municipales et du Logement



novembre 2009

[Abonnement](#) | [Désabonnement](#) | [Commentaires](#)

Projet de loi 212, Loi de 2009 sur la saine gestion publique

La proposition de Loi de 2009 sur la saine gestion publique

L'aménagement créatif : un manuel pour des collectivités en santé (2009)

Revue territoriale d'OCDE : Toronto (document en anglais seulement)

Outils de la Loi sur l'aménagement du territoire

Début de l'examen de la gestion des dépenses de l'Ontario

L'exposé économique d'automne fait le point sur les finances de l'Ontario

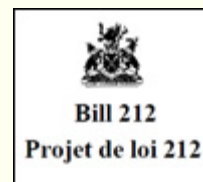
MESSAGE DU MINISTRE JIM WATSON

Dans un article du *Ottawa Sun*, Terri Saunders a parlé d'un homme ayant reçu l'aide du Programme provincial de banques d'aide au loyer. L'article montre comment cet homme a pu éviter d'être expulsé parce que le Programme à Ottawa a pu lui venir en aide. [La suite](#)



LA NOUVELLE LOI PROPOSE DE NOMBREUX CHANGEMENTS

Le gouvernement propose d'apporter des modifications à diverses lois, notamment à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, à la *Loi de 2001 sur les municipalités*, à la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* et à la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*. [La suite](#)



OBTENIR DE L'AIDE POUR LE LOYER

Il y a quelques mois, Gary s'est retrouvé dans une situation à laquelle il n'avait jamais pensé faire face. Le professionnel de 42 ans était sans travail et peu de perspectives s'offraient à lui. Il était en retard pour son loyer et avait reçu un avis d'expulsion de son locateur. [La suite](#)



SEMAINE DES ADMINISTRATIONS LOCALES 2009

La Semaine des administrations locales a été célébrée cette année en Ontario du 18 au 24 octobre – pour faire découvrir aux élèves et aux éducateurs comment fonctionnent les municipalités. Pendant les célébrations cette année, le ministre Jim Watson a accueilli une douzaine d'anciens ministres des Affaires municipales et du Logement lors d'une réception marquant le 75^e anniversaire du ministère. [La suite](#)



[English](#)

Nouvelles est publié par le [ministère des Affaires municipales et du Logement](#).
[Confidentialité](#) | [Avis de non-responsabilité concernant les liens externes](#)
© [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario](#), 2009

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Le ministère](#) > [NOUVELLES — Bulletin électronique](#) > [Articles](#) > [Nouvelles - novembre 2009](#) > Message du ministre

Votre ministère ▼

- Administration locale
- Aménagement du territoire
- Logement
- Réglementation du bâtiment
- Portails régionaux
- Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement >

Pour nous joindre ▼

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés
- Questions, renseignements ou commentaires
- Communiquer avec le ministre
- Bureau des services municipaux
- Salle de lecture virtuelle

En vedette ▼

-  Bulletin électronique
-  Vidéo : Programme de logement abordable
-  Abonnez-vous aux fils RSS

Partager  >

Autres ressources >

NOUVELLES

du ministère des Affaires municipales et du Logement

Message du ministre

[Envoyer cette page par courriel](#)



Voici le nouveau numéro de *NOUVELLES*, le bulletin qui a pour but de vous tenir au courant de ce qui se passe dans les secteurs municipal et du logement.

Le gouvernement propose d'apporter des modifications à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, à la *Loi de 2001 sur les municipalités*, à la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* et à la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*. Le Projet de loi 212, qui est maintenant devant l'Assemblée législative, réformerait les étapes du processus des élections municipales et renforcerait l'intégrité des élections locales. Ce numéro de *NOUVELLES* explique comment cette loi accomplirait cela et décrit les autres réformes proposées.

Ce numéro de notre bulletin électronique reproduit un article paru dans un journal d'Ottawa, ma ville natale. Terri Saunders du *Ottawa Sun* y parle d'un homme qui a reçu l'aide de notre Programme provincial de banques d'aide au loyer. Elle raconte comment il a pu éviter d'être expulsé grâce à l'aide du Programme à Ottawa. Je suis fier que notre gouvernement dispose de programmes comme celui-là, qui offre depuis 2004 de l'aide aux personnes qui accusent un arriéré de loyer temporaire. L'article du *Sun* nous apprend que la situation de l'homme s'est maintenant améliorée et nous sommes très heureux que notre programme ait pu l'aider lorsqu'il en avait besoin.

Un autre article porte sur la Semaine des administrations locales et décrit comment les élèves de 5^e et de 10^e années découvrent le travail important accompli par les administrations locales en Ontario.

Au cours de la Semaine des administrations locales cette année, j'ai eu le plaisir d'accueillir une douzaine d'anciens ministres des Affaires municipales et du Logement lors d'une réception marquant le 75^e anniversaire du ministère. Pendant leur visite, ils ont notamment assisté à la période des questions à l'Assemblée législative où l'on a souligné leur contribution à la fonction publique.

Nous avons terminé les séances de consultation publique sur la Stratégie à long terme de logement abordable, laquelle fournira le cadre du logement abordable pendant les dix prochaines années. Nous avons tenu des séances dans les villes suivantes : Sault Ste. Marie, Brampton, Windsor, Kitchener, Toronto, Ottawa, London, Hamilton, Lindsay, Sudbury et Thunder Bay. Même si les séances publiques ont pris fin, notre consultation sur le Web se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

Si vous désirez contribuer à la Stratégie à long terme de logement abordable, je vous encourage à visiter le site Web du ministère pour lire le document de consultation et présenter vos observations.

Veuillez nous faire part de vos commentaires. Si quelqu'un vous a fait parvenir ce numéro de *NOUVELLES* et que vous aimeriez continuer à recevoir notre bulletin électronique, n'hésitez pas à vous y abonner.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement,
Jim Watson

[Retour à NOUVELLES - novembre 2009](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Le ministère](#) > [NOUVELLES — Bulletin électronique](#) > [Articles](#) > [Nouvelles - novembre 2009](#) > La nouvelle loi propose de nombreux changements

Votre ministère

- Administration locale
- Aménagement du territoire
- Logement
- Réglementation du bâtiment
- Portails régionaux
- Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement

Pour nous joindre

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés
- Questions, renseignements ou commentaires
- Communiquer avec le ministre
- Bureau des services municipaux
- Salle de lecture virtuelle

En vedette

NOUVEL Bulletin électronique

Vidéo : Programme de logement abordable

Abonnez-vous aux fils RSS

Partager

Autres ressources

NOUVELLES

du ministère des Affaires municipales et du Logement

La nouvelle loi propose de nombreux changements

[Envoyer cette page par courriel](#)

Le gouvernement propose d'apporter des modifications à diverses lois, notamment à la Loi de 1996 sur les élections municipales, à la Loi de 2001 sur les municipalités, à la Loi de 2006 sur la cité de Toronto et à la Loi de 1992 sur le code du bâtiment.

La Loi de 2009 sur la saine gestion publique proposée (Projet de loi 212) a été déposée devant l'Assemblée législative de l'Ontario durant la dernière semaine d'octobre.

Système d'élections municipales

« Pour avoir des administrations locales fortes, il faut avoir un système d'élections municipales juste et efficace », a indiqué le ministre des Affaires municipales et du Logement, M. Jim Watson. « Nous proposons des étapes législatives qui renforceraient l'intégrité des élections locales. »

Le projet de loi 212 propose plusieurs modifications à la Loi de 1996 sur les élections municipales, notamment :

- avancer la date des élections au quatrième lundi d'octobre, à partir du 25 octobre 2010;
- favoriser l'accessibilité du processus électoral pour les électeurs et les candidats ayant un handicap;
- améliorer l'exactitude des listes électorales;
- rendre le processus électoral plus transparent en exigeant une preuve d'identité des électeurs;
- préciser les règles de financement des campagnes électorales et créer une situation plus équitable pour tous les candidats;
- établir une nouvelle limite de contribution de 5 000 \$ par donateur dans chaque territoire, en plus de la limite existante de 750 \$ par candidat;
- éliminer la possibilité pour les candidats de reporter l'excédent des fonds d'une campagne à une autre (tout excédent existant pourra être conservé en vertu des règles actuelles pour la campagne de 2010);
- renforcer les mesures de conformité et d'application à l'aide de dates limites fermes pour la présentation des états financiers et de l'harmonisation des amendes.

Réformes municipales et de l'aménagement

Les modifications proposées à la Loi de 2001 sur les municipalités et à la Loi de 2006 sur la cité de Toronto dans le projet de loi 212 touchent aux finances, à la responsabilisation et à la transparence :

1 ^{re} SESSION, 39 ^e LÉGISLATURE, ONTARIO 30 ELIZABETH II, 2009		1 ^{re} SESSION, 39 ^e LÉGISLATURE, ONTARIO 30 ELIZABETH II, 2009	
Bill 212		Projet de loi 212	
An Act to promote good government by amending or repealing certain Acts and by enacting two new Acts		Loi visant à promouvoir une saine gestion publique en modifiant ou en abrogeant certaines lois et en édictant deux nouvelles lois	
The Hon. C. Bentley Attorney General		L'honorable C. Bentley Procureur général	
Government Bill		Projet de loi du gouvernement	
1 st Reading	October 27, 2009	1 ^{re} lecture	27 octobre 2009
2 nd Reading		2 ^e lecture	
3 rd Reading		3 ^e lecture	
Royal Assent		Sanction royale	

- préciser que le vérificateur général municipal exerce ses fonctions de façon indépendante;
- permettre une plus grande souplesse en réduisant et en simplifiant les exigences normatives s'appliquant au processus financier (p. ex. suppression des dates limites pour certaines décisions en matière de politique fiscale);
- abroger tous les arrêtés ou ordonnances de restructuration signés avant le 2 janvier 2005, à l'exception des dispositions d'un arrêté ou d'une ordonnance qui continuent de s'appliquer (cela ne supprimerait pas toute restructuration mise en œuvre par suite des arrêtés ou ordonnances de restructuration municipaux touchés);
- modifier les pouvoirs réglementaires concernant les sociétés de services municipaux créés par les municipalités.

Des changements proposés aux règlements permettraient aux sociétés de services municipaux de mettre en place des structures organisationnelles et des filiales.

Le gouvernement propose aussi dans le projet de loi de modifier la Loi de 2006 sur la cité de Toronto, la Loi de 2001 sur les municipalités et la Loi sur l'aménagement du territoire afin de :

- conférer un plus grand pouvoir à la ville de Toronto pour qu'elle puisse exiger et réglementer des surfaces de toit autres que les toits verts;
- permettre aux comités de dérogation d'autoriser des dérogations aux règlements de zonage qui ont été adoptés, mais qui ne sont pas encore entrés en vigueur.

« Ces modifications à des lois et à des règlements visent à accroître la compétitivité économique des municipalités, leur innovation, leur préparation au développement économique ainsi que la souplesse dont elles disposent pour répondre à leurs besoins », a indiqué le ministre Watson.

Code du bâtiment

Afin d'accélérer le traitement des demandes de permis de construire et de mieux protéger les personnes qui font l'acquisition d'un logement, le gouvernement propose dans le Projet de loi 212 d'apporter un certain nombre de modifications à la Loi de 1992 sur le code du bâtiment qui, si elles sont adoptées, rationaliseraient le processus de délivrance des permis de construire et aideraient la Tarion Warranty Corporation à identifier les constructeurs non inscrits. Les modifications proposées visent notamment à :

- établir des délais pour l'approbation des demandes de permis de construire;
- identifier les constructeurs non inscrits;
- améliorer l'application de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment par les municipalités.

Pour en savoir plus à propos du Projet de loi 212, la [Loi de 2009 sur la saine gestion publique](#) proposée.

Liens connexes

- [Projet de loi 212](#)
- [La proposition de Loi de 2009 sur la saine gestion publique](#)

[Retour à NOUVELLES - novembre 2009](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

 Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Le ministère](#) > [NOUVELLES — Bulletin électronique](#) > [Articles](#) > [Nouvelles - novembre 2009](#) > Obtenir de l'aide pour le loyer

Votre ministère ▼

- ▶ Administration locale
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Logement
- ▶ Réglementation du bâtiment
- ▶ Portails régionaux
- ▶ Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement >

Pour nous joindre ▼

- ▶ Répertoire téléphonique
- ▶ Centres ServiceOntario
- ▶ Députés
- ▶ Questions, renseignements ou commentaires
- ▶ Communiquer avec le ministre
- ▶ Bureau des services municipaux
- ▶ Salle de lecture virtuelle

En vedette ▼

 **Bulletin électronique**

 **Vidéo : Programme de logement abordable**

 **Abonnez-vous aux fils RSS**

Partager 

Autres ressources >

NOUVELLES

du ministère des Affaires municipales et du Logement

Obtenir de l'aide pour le loyer

[Envoyer cette page par courriel](#)

L'article qui suit, rédigé par Terri Saunders, est paru dans le journal *Ottawa Sun* plus tôt cette année.

Il illustre le fonctionnement du Programme provincial de banques d'aide au loyer du ministère, programme qui vise à prévenir l'expulsion de locataires qui font face à un arriéré de loyer temporaire. Ce programme a été établi en 2004 et est administré par les 47 gestionnaires de services de l'Ontario.

Le gouvernement, jugeant important que les personnes qui font face à des difficultés financières temporaires par suite d'une maladie, d'une perte d'emploi ou d'une urgence familiale puissent rester dans leur logement, a investi près de 29 millions de dollars dans ce programme.

En cinq ans, le Programme a permis d'éviter l'expulsion de plus de 21 500 ménages à faible revenu.

Nous publions la version française de cet article du *Sun*, car nous savons que de nombreux lecteurs de NOUVELLES dans la province n'ont sans doute pas eu la possibilité de le lire :



Il y a quelques mois, Gary s'est retrouvé dans une situation à laquelle il n'avait jamais pensé faire face.

Le professionnel de 42 ans était sans travail et peu de perspectives s'offraient à lui. Il était en retard pour son loyer et avait reçu un avis d'expulsion de son locateur.

« J'étais rendu au bout du rouleau », a indiqué le résident d'Ottawa. « Je risquais de perdre mon logement et je ne savais pas comment je pourrais me sortir de ce pétrin. »

Un ami lui a parlé du Programme provincial de banques d'aide au loyer, un programme qui offre de l'aide financière temporaire aux personnes qui ont besoin d'aide pour payer leur loyer.

Gary a présenté une demande et a reçu assez d'argent pour payer son arriéré de loyer et éviter l'expulsion. Il a ensuite trouvé un nouvel emploi et sa situation est maintenant revenue à la normale.

Il fait partie des 221 ménages qui ont demandé de l'aide à ce programme cette année, comparativement à 63 qui avaient reçu de l'aide à cette époque l'an dernier.

« Nous avons connu une assez grosse augmentation », a indiqué Laura Saunders, chargée d'administrer le Programme par l'intermédiaire de l'Armée du Salut. « Les problèmes auxquels nous avons fait face cette année, depuis les difficultés socioéconomiques en passant par la grève des

autobus au début de l'année, ont fait augmenter le nombre de personnes demandant de l'aide. »

Mme. Saunders a indiqué que des personnes ont perdu leur emploi en raison du ralentissement de l'économie et n'ont pas réussi à en trouver un nouveau ou n'ont pas trouvé un emploi avec un salaire comparable. La grève des autobus a aussi forcé des gens à s'endetter pour payer le coût d'un moyen de transport de rechange.

Gary est surpris de cette augmentation, mais pas étonné.

« Cela n'a pas été une année facile pour un grand nombre de personnes », a-t-il affirmé. « Mais des programmes comme celui-là peuvent faciliter un peu les choses. »

Liens connexes :

- [Programme provincial de banques d'aide au loyer - locataires](#)

[Retour à NOUVELLES - novembre 2009](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Le ministère](#) > [NOUVELLES — Bulletin électronique](#) > [Articles](#) > [Nouvelles - novembre 2009](#) > Semaine des administrations locales 2009

Votre ministère

- Administration locale
- Aménagement du territoire
- Logement
- Réglementation du bâtiment
- Portails régionaux
- Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement

Pour nous joindre

- Répertoire téléphonique
- Centres ServiceOntario
- Députés
- Questions, renseignements ou commentaires
- Communiquer avec le ministre
- Bureau des services municipaux
- Salle de lecture virtuelle

En vedette



Bulletin électronique



Vidéo : Programme de logement abordable



Abonnez-vous aux fils RSS

Partager



Autres ressources

NOUVELLES

du ministère des Affaires municipales et du Logement

Semaine des administrations locales 2009

[Envoyer cette page par courriel](#)

La Semaine des administrations locales a été célébrée cette année en Ontario du 18 au 24 octobre – pour faire découvrir aux élèves et aux éducateurs comment fonctionnent les municipalités.

L'objectif de ce programme est de mieux faire connaître et comprendre l'important rôle que joue l'administration locale dans nos collectivités.

Une excellente occasion

La Semaine des administrations locales introduit les élèves de 5e et de 10e années au monde des administrations locales – leurs dirigeants, les programmes et services qu'elles fournissent, le processus décisionnel local, les possibilités de carrière et de bénévolat dans la fonction publique locale.

« La Semaine des administrations locales est une excellente occasion de souligner le rôle important que jouent les administrations locales dans nos vies quotidiennes », a indiqué le ministre des Affaires municipales et du Logement, M. Jim Watson.

Deuxième année

La Semaine des administrations locales, qui en est maintenant à sa deuxième année, est un projet de l'Association des directeurs, des secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario. Elle est appuyée par le ministère des Affaires municipales et du Logement et l'Association des municipalités de l'Ontario.

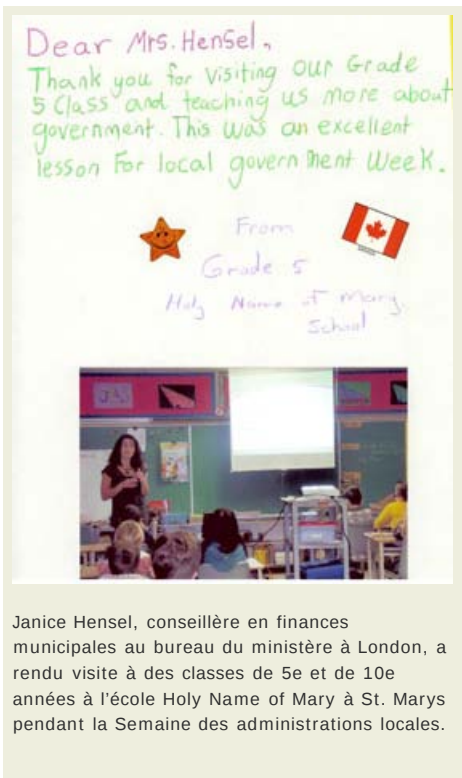
La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et des spécialistes de l'éducation collaborent aussi étroitement à l'élaboration du programme.

Points saillants de 2009

Des écoles et des collectivités de partout dans la province ont célébré cette année la Semaine des administrations locales en organisant des activités intéressantes.

Smiths Falls, par exemple, a marqué le 150e anniversaire de son hôtel de ville – une activité convenant parfaitement à la Semaine des administrations locales, comme l'a mentionné le maire Dennis Staples dans son discours à l'immense foule assemblée pour les célébrations.

Dans le comté de Brant, des élèves de 5e année ont examiné le fonctionnement des services de police et d'incendie, le transport, les services environnementaux et le ramassage des déchets, l'épuration de l'eau



Janice Hensel, conseillère en finances municipales au bureau du ministère à London, a rendu visite à des classes de 5e et de 10e années à l'école Holy Name of Mary à St. Marys pendant la Semaine des administrations locales.

et les règlements d'application de leur collectivité.

À Owen Sound, des membres du conseil et du personnel de la ville ont rendu visite à des élèves de 5e et de 10e années pour discuter de l'importance de l'administration locale.

À Brantford, les élèves ont reçu la visite en classe de membres du personnel de la ville, ont préparé des présentations sur les services municipaux et ont visité l'hôtel de ville.

Les élèves de Rideau Lakes ont assisté à une réunion d'un comité du conseil, ou le maire Ronald Holman leur a remis une épinglette du canton.

Les élèves de Marmora ont rendu visite au conseil et ont reçu un certificat encadré où figurait entre autres la phrase « Les jeunes représentent l'avenir ».

Des écoles de Fort Frances ont organisé des concours de rédaction et les gagnants ont pu lire leur texte lors d'une réunion du conseil. On a également organisé des visites des installations de la ville, notamment du musée, du centre municipal, du palais de justice et de l'édifice des travaux publics.

Activités pendant toute l'année

Des écoles et des collectivités de la province organisent aussi des activités semblables pendant toute l'année scolaire. Parmi les initiatives, on peut citer les suivantes :

- La ville de Burlington offre pendant toute l'année aux élèves de 3e et de 5e années des visites interactives de services de la ville. Les élèves participeront aussi à une simulation de réunions du conseil dans le cadre du programme d'études régulier.
- À Owen Sound, du personnel de la ville rend visite pendant toute l'année à des élèves de 5e et de 10e années pour prendre part à des ateliers sur l'environnement. La ville encourage aussi les élèves à assister aux réunions du conseil et prévoit du temps dans son ordre du jour pour les délégations de jeunes.
- Dans la ville de Fort Frances, le greffier Glenn Treftlin a indiqué au journal local que la ville avait invité les classes de 5e et de 10e années à adopter comme mentors des représentants de la ville. M. Treftlin a ajouté que Fort Frances examinait aussi la possibilité d'organiser une élection simulée plus tard pendant l'année scolaire.

Pour en savoir plus sur la [Semaine des administrations locales](#).

Liens connexes

- [Association des directeurs, des secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario](#) (en anglais seulement)
- [Association des municipalités de l'Ontario](#) (en anglais seulement)

[Retour à NOUVELLES - novembre 2009](#)